



## Déclaration de la FNEC FP FO 95 au CTSD du 5 juin 2018

Monsieur le directeur académique,

Ce comité technique se réunit alors que le gouvernement Macron-Philippe poursuit coûte que coûte son offensive d'ensemble pour en finir avec les conquêtes sociales et dynamiser l'édifice des droits et garanties collectifs.

La FNEC FP FO réaffirme son soutien plein et entier aux cheminots en grève. Les revendications des cheminots pour la défense de leur statut et la préservation d'un service public du chemin de fer sont plus que légitimes et rejoignent les revendications des fonctionnaires qui se sont exprimées une nouvelle fois dans la grève du 22 mai à l'appel de toutes les fédérations syndicales.

Trois jours après, le gouvernement, témoignant d'un mépris sans nom pour les syndicats, a annoncé sa volonté de supprimer des milliers d'instances paritaires dans la fonction publique. Cette attaque est à rapprocher de la fusion des IRP dans le privé. En outre, en faisant des CAP des coquilles vidées de leur substance, le gouvernement veut individualiser les carrières, laisser les agents seuls face à leur hiérarchie et affaiblir le Statut général des fonctionnaires et les garanties collectives sur les déroulements de carrière.

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité des accords de Bercy de 2008 que FO n'a pas signés. Elles éclairent les enjeux du « *nouveau contrat social avec les agents de la fonction publique* » que le gouvernement veut imposer, afin de substituer le contrat au statut, pousser vers la sortie des milliers d'agents à travers un plan de départs dits « volontaires » et individualiser les rémunérations, remettant en cause la conception républicaine de la Fonction publique.

Avec sa fédération FO Fonction publique, la FNEC FP FO demande le retrait de ces mesures. Nous rappelons notre attachement indéfectible au paritarisme dans les CAP et nous demandons son rétablissement dans les CT et les CHSCT. Nous exigeons le maintien de ces trois instances avec toutes leurs prérogatives en matière de droit à mutation, de déroulement de carrière, de dotation en postes et donc en personnels.

Les nouveaux projets annoncés par le gouvernement visent à décliner la logique des ordonnances à tous les secteurs pour baisser le coût du travail, inverser la hiérarchie des normes, individualiser les droits, déprotéger les salariés du public comme du privé :

- **Nouveau contrat social dans la Fonction publique pour en finir avec le Statut général,**
- **Projet de réforme des retraites instaurant un système universel de retraite par points c'est-à-dire un système individuel et incertain soumis à la valeur du point,**
- **Réforme de la formation professionnelle, fiscalisation de la Sécurité Sociale et de l'assurance chômage...**

**Pour la FNEC FP FO, l'heure est à l'action commune et déterminée pour établir le rapport de force interprofessionnel et mettre en échec les projets du gouvernement.**

Cette carte scolaire 1<sup>er</sup> degré dans le Val d'Oise a comme point central les mesures Blanquer des "CP à 12" en REP. Et on constate les conséquences directes et immédiates de l'utilisation des postes pour le dispositif Blanquer « 100% réussite » :

- des classes souvent surchargées dans les autres niveaux de ces écoles REP, la multiplication des double-niveaux
- la disparition de la mission initiale du PDMQDC comme enseignant surnuméraire sur l'école
- des écoles REP ou non REP qui n'ouvrent pas de classes alors qu'elles ont atteint le seuil, particulièrement en maternelle...
- des classes de CP en REP avec de la co-intervention prévue
- les postes E et G restés vacants au mouvement, gelés en attente des "nécessités"

Pour toutes ces raisons, la FNEC FP FO se prononce contre ce dispositif Blanquer des « CP à 12 ».

Concernant les rythmes scolaires, dans le Val d'Oise, seules 3 communes (Courdimanche, Gonesse, Menucourt) parmi les 161 du département se sont positionnées pour une organisation de la semaine scolaire avec classe le mercredi matin en septembre 2018. C'est donc un régime dérogatoire pour plus de 98% des communes dans le Val d'Oise ! **Le ministère doit prendre conscience de cette réalité : la dérogation doit devenir la norme !**

**Cela signifie que le ministre doit décider l'abrogation du décret Peillon ainsi que des décrets Hamon/Blanquer qui le complètent.**

Car, tant que les décrets continueront à s'appliquer, les rythmes pourront varier d'une commune à une autre, d'une année à une autre, d'un gouvernement à un autre, selon les choix budgétaires et les orientations politiques.

Pour la survie de l'École de la République, contre sa municipalisation, pour la défense de notre statut de fonctionnaire d'État, la FNEC FP FO revendique :

- la semaine de 4 jours sur 36 semaines sur tout le territoire français, pour toutes les écoles, dès la rentrée de 2018
- l'arrêt des PEdT et des ingérences municipales dans le fonctionnement de l'école
- l'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer

**La FNEC FP FO 95 apporte son soutien la mobilisation en cours à Gonesse.** Les enseignants et les parents ont raison de se mobiliser pour faire respecter le vote majoritaire des conseils d'école pour le retour à 4 jours. Le maire de Gonesse serait bien inspiré de respecter la position extrêmement majoritaire des enseignants et parents d'élève de la ville. Il s'agit de simple respect de la démocratie.

**Concernant les moyens attribués à l'assistance éducative,** rappelons que le Val d'Oise accueillera une grande partie de la croissance démographique de l'académie. Si, pour les lycées du département, la stabilité des effectifs est prévue, pour les collèges, plus d'un tiers de l'augmentation démographique de l'académie sera dans le Val d'Oise. Dans ce contexte, la FNEC

FP FO déplore que l'enveloppe globale des moyens en assistance éducative n'augmente pas cette année encore, alors que les conditions de travail sont déjà largement dégradées depuis plusieurs années. Il y a des besoins dans les établissements, en témoignent les ajustements qui

ont lieu chaque année et qui sont chaque année repris pour être redistribués. La concurrence *de facto* entre les établissements induite par le cadre qui est à moyen constant n'est pas acceptable. Si les nouvelles situations doivent être prises en compte, cela ne doit pas avoir d'impact sur les autres : nous exigeons qu'aucune situation ne soit dégradée. **Le nombre d'élèves augmentant, c'est bien l'augmentation des moyens qu'il faut !** La FNEC-FP FO apporte son soutien aux collègues qui demanderaient à être reçu en audience pour obtenir des moyens : le fait que le département ne dispose pas de marge ne doit pas leur être opposé. Nous demandons la garantie que l'Inspection d'Académie pourra répondre positivement aux revendications des personnels.